



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Le livre du village

**Des associations
toujours dynamiques**

Le dossier

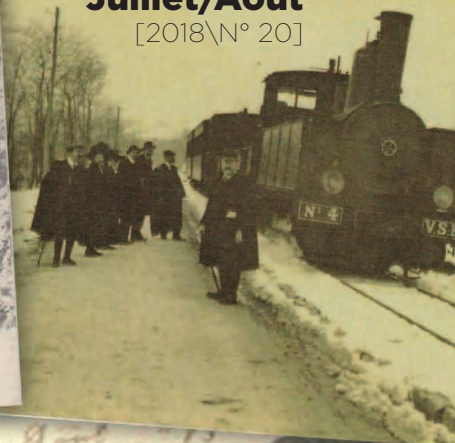
Interview du mois



Ligne de VOIRON à SAINT-BERON. — Gorges du Crossey. ND. Phot.

Juillet/Août

[2018\N° 20]



SAINT-ÉTIENNE-DE-CROSSEY — L'Eglise



11. — St-ETIENNE-de-CROSSEY en hiver



L'année scolaire et associative se termine, nous voilà aux vacances d'été ou presque.

La rentrée prochaine se fera avec des transformations à la maternelle, comme à l'élémentaire dont les effectifs, par classe seront par ailleurs très agréables à vivre.

Les festivités associatives se sont succédées, Tennis, fête de la MPT où les enfants ont pu montrer aux familles leur travail de l'année. Ensuite, le 16 juin le foot a organisé son tournoi des entreprises. Une équipe de nos amis auvergnats de Chambaron/Morge a fait le déplacement. Le tennis de table a fêté les 50 ans du club et de présidence de l'ami Armand. La fête des écoles et les feux de la St Jean ont suivi.

Le 1^{er} juillet se sont déroulées les Estivales sur fond de défilé dans le centre Bourg, fanfares, objets roulants et chapeaux fleuris, pique-nique collectif et jeux divers : ce fut une bien belle journée.

Un point sur les gros travaux avant l'été :

- Le giratoire de Chartreuse est presque terminé, les enrobés sont prévus pour les 18 et 19 juillet.
- Buxia énergie va installer les panneaux solaires sur les toits de la poste et de l'école maternelle.
- Le chemin piéton et la passerelle bois pour traverser la Morge, sur la RD49, va débuter en juillet.

Une rumeur lancée par des agents malveillants de La Poste énerve les élus. Ils disent que : « *C'est la commune qui a décidé de fermer notre bureau de poste et non la direction de La Poste* ». Ceci est un abominable mensonge. J'ai précédemment expliqué pourquoi et comment nous aurons une continuité de service postal dans Les ECHOS de mars. J'ai expliqué notre colère aux responsables de La Poste ; ils publieront un démenti dans le Dauphiné Libéré et afficheront un communiqué dans notre bureau de poste.

Je vais finir sur une excellente nouvelle en mai 2017 une jeune fille, Luna Gourier, m'a écrit pour demander que le jeu des 1000 euros de France Inter vienne faire étape à St Etienne de Crossey. Il se trouve que je connais très bien cette émission (appelée jadis : Jeu des 1000 francs, animée par Lucien Jeunesse) depuis plus de 50 ans et que je suis toujours un fidèle auditeur. Ce jeu radiophonique itinérant fête ses 60 ans en 2018. J'ai interpellé par courrier Nicolas Stoufflet le nouvel animateur et bingo j'ai eu un appel téléphonique début juin (après un an d'attente) et je peux vous annoncer que **le Jeu des 1000 euros sera à Crossey le 10 septembre de 18h30 à 21h**. Avis aux candidats : il faut réviser pour briller aux sélections. Deux émissions seront enregistrées ce soir-là. Il faudra venir dès 18h30 à la salle des fêtes pour participer.

Merci Luna et bonnes vacances à tous,

Votre Maire,
Jean-François GAUJOUR



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, Pays Voironnais
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Emanuelle Lalogue - Imprimerie Grafi
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Page facebook : Commune de Saint-Etienne de Crossey
Pour les echos de septembre octobre : envoyez vos articles pour le 10 juillet à echos@crossey.org

État-civil

NAISSANCES

Augustin VIAL
né le 26 avril 2018 à Voiron

Marius RHODDE
né le 30 avril 2018 à Voiron



Augustin VIAL

Le jeu des 1000€

Le célèbre jeu de France Inter s'installe à St Etienne de Crossey pour enregistrer deux émissions

Pour y participer, il suffit de vous présenter le **lundi 10 septembre 2018 à 18h30 à la salle des fêtes.**

Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles).

Il est inutile de s'inscrire à l'avance : la sélection des candidats s'effectue sur place, avec le public avant l'enregistrement des émissions.

VENEZ NOMBREUX !

Le livre du village

La mairie de Saint-Etienne de Crossey, par le biais de la commission Vie du Village, a décidé de publier un «livre du village», en faisant appel à l'expérience de journaliste et de «cueilleuse de paroles» de Mme Ségolène POINAS.

L'idée est d'associer tous les habitants qui le souhaitent à la réalisation de cet ouvrage qui retracera l'histoire de Saint-Etienne de Crossey. Le projet est ouvert à tous, de 7 à 107 ans.

Nous sommes à la recherche de documents (archives familiales, photos, journaux, livres, etc), d'histoires anciennes conservées dans les familles (histoires des maisons, des quartiers, petites et grandes histoires du village), de souvenirs des plus anciens, ou que les anciens ont transmis aux plus jeunes.

Si vous souhaitez participer :

Vous pouvez contacter Mme Ségolène POINAS pour lui raconter vos souvenirs, lui indiquer les noms de personnes à interroger, ou lui communiquer des documents, etc.

Pour la joindre :

livrecrossey@free.fr ou 04 76 21 14 19.

Enfin, ce projet est participatif jusqu'au bout, puisque la mairie va lancer une opération de financement participatif, soit par souscription (pour réserver le livre à l'avance, à un tarif réduit, voir document dans ce bulletin), soit par des dons sur une plateforme internet.

Contactez-nous à ce sujet à l'adresse :

livrecrossey@free.fr

Faites circuler autour de vous et invitez vos amis et connaissances à faire un don, même s'ils habitent loin ! Nous avons besoin de votre relais.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la réalisation de notre livre.



Permanence à la bibliothèque : à la rencontre des habitants Intéressés par le projet.

Spectacle musical recherche choristes !

Vous avez envie de chanter ? Que vous soyez chanteur occasionnel ou expérimenté, que vous ayez 7 ou plus de 77 ans, vous avez votre place dans notre chœur.

Dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la commission Vie du village et Actions culturelles s'associe à Lucile Bénére pour réunir sur scène les habitants et artistes amateurs de notre commune dans l'interprétation de « Naguère les tranchées », un spectacle vocal et théâtral.

En coopération avec les Pommes Dauphines et avec la participation des enfants de l'école, prenez part à la création du spectacle : « Naguère les tranchées ». Un conte musical où mélodies et textes poétiques feront partager les émotions de Louis et Léon, deux jeunes frères originaires de l'Est de la France, partis dans les tranchées à la recherche de leur Papa.

Le chœur répètera le Samedi matin de 10h à 12h du 8 Septembre au 20 Octobre.

La répétition générale et les représentations se dérouleront les **10 et 11 Novembre 2018 à la salle des fêtes.**

Ce projet vous intéresse, contactez Lucile.

Informations et inscriptions : lamifabemol@gmail.com

Les élus de la commission vie du village et actions culturelles

Installer un abri de jardin sur son terrain, ce qu'il faut savoir...

Si cet abri a une surface de moins de 5m², aucune Déclaration Préalable de travaux à déposer en mairie.

Si la surface est comprise en 5 et 20m² vous devez déposer une déclaration préalable. Si plus de 20m² vous devez déposer un permis de construire.

Dans tous les cas (y compris pour une surface <5m²), l'emplacement et l'aspect devront respecter les articles du règlement du PLU, en particulier ceux concernant les limites par rapport aux voiries publiques et aux limites séparatives.

Pour plus d'informations, contactez le service urbanisme.

Rappel : Si vous installez une clôture, si vous changez votre clôture et que vous ne la refaites pas à l'identique, nous vous rappelons qu'une DP doit être déposée en mairie et que le règlement du PLU doit être respecté.



Vie du Village

L'Ambroisie : une plante invasive

L'ambroisie est une mauvaise herbe annuelle, qui commence à fleurir fin juillet/aout. Elle prospère en été dans les bordures de voiries, les parcelles agricoles et sur les sols nus ou remaniés après chantier. Deux problèmes sont liés à cette plante : elle prolifère et surtout elle est très allergisante

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. La région Rhône Alpes est la plus touchée. Il faut donc **intervenir avant la floraison en l'arrachant ou en coupant ses tiges**.

COMMENT LA RECONNAIT-ON ?

Les feuilles sont très découpées, d'un vert uniforme sur les **2 faces**, contrairement à l'armoise commune avec qui nous la confondons (couleur blanchâtre dessous et moins découpées)

Pour éliminer l'ambroisie, **on peut arracher ou couper le pied avant** et même pendant la floraison (en vous protégeant avec des gants) mais surtout avant qu'elle ne graine. Une fois fait, vous pouvez le laisser sur place, il ne se propagera pas. Par contre, quand l'ambroisie a grainé, c'est là qu'elle se propage. Il ne faut pas l'arracher à ce moment-là car nous risquons d'éparpiller les graines. Il faut mieux le couper en posant au sol un plastique pour récupérer le maximum de graines.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je peux l'arracher !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** : www.signalement-ambroisie.fr

contact@signalement-ambroisie.fr

application mobile **Signalement-ambroisie**

Vous pouvez aussi simplement signaler en mairie les emplacements exacts de pieds d'ambroisie. Le secrétariat le transmettra à la référente Mme Marrant, ou au responsable technique M. MORGANTI.

Pour en savoir plus : www.ambroisie.info



Contraintes de circulation et fermeture de la RD520 la nuit

En raison de l'aménagement du **giratoire de la Char treuse**, la route du Picard VC 16 sera totalement fermée (de la RD520 sur 100 mètres) à la circulation du **25 juin au 06 juillet 2018**. La déviation se fera par la VC 4 (route du Grand Rocher) pour y accéder et par la VC 16 à (route de la Balme) pour accès Saint-Etienne de Crossey et Saint-Laurent du Pont.

Les nuits des **18 et 19 juillet**, la RD520 et la Route du Picard VC16 seront totalement fermées à la circulation de **20h00 à 6h00** pour les travaux d'enrobés et de marquage au sol.

Les déviations seront mises en place par le département. Les automobilistes venant de Saint-Laurent du Pont et de Voiron seront déviés par la RD520A (Saint-Julien de Ratz et Coublevie).

Pour ceux venant de Saint-Etienne de Crossey et désirant rejoindre Saint-Laurent du Pont, ils devront prendre la VC 4 (Route du Grand Rocher) et la VC16a (Route de la Balme).

Pour rappel la commune finance 25% des travaux.



La classe de mer Au Pradet

Les CM1/CM2 de Crossey et les CM1/CM2 de St Aupre sont partis ensemble en classe de mer du 28 mai au 1 juin.

Le rendez-vous de départ était très matinal puisque le car est arrivé à 6 h 45 à l'école.

A peine arrivés au bord de la Méditerranée, l'activité voile a démarré juste après le pique-nique de midi avec nos quatre fantastiques moniteurs de voile. Chacun a rapidement enfilé sa tenue maritime et son gilet de sauvetage avant de partir en mer.

Les animateurs du centre ont aidé la maîtresse et nos accompagnateurs à s'occuper de nous dès notre arrivée et tout au long du séjour.

La semaine s'est très bien déroulée, la météo était exceptionnelle et nous sommes revenus enchantés !

Un immense merci à Gilles et Évelyne qui ont accompagné la classe.

Un immense merci à la mairie, au sou des écoles, aux parents qui nous ont permis de réaliser ce projet !

Vivent les classes de découverte !



Déclaration annuelle des ruches :

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche** détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

De plus, la déclaration des ruches doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : **assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr**
- Téléphone : **01 49 55 82 22**

A NOTER

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).





L'interview du mois, le

Le dossier

Qui êtes-vous ?

Je suis Grenoblois né à la Tronche, marié, 2 enfants, 4 petites filles.

J'ai fait mes études à la Fac de médecine de Grenoble. En 1979 j'ai ma thèse de cardiologie, une des 1^{ère} thèse de France sur le Holter rythmique (enregistrement sur 24h des rythmes du cœur).

Pour ma thèse je suivais les patients qui étaient en rééducation fonctionnelle sur 6 mois à St Hilaire du Touvet et qui avaient fait un infarctus du myocarde.

Pourquoi Crossey ?

Le hasard, je ne connaissais pas St Etienne de Crossey en tant que Grenoblois. Mais j'avais la volonté de choisir un poste semi-rural et ne pas être trop loin de Grenoble.

Lors d'un remplacement à la Murette pour des vacances, le médecin que je remplaçais était ami avec celui de Crossey. Il avait connaissance que le cabinet ouvert en 1976 (avant il n'y avait pas de médecin à Crossey) allait être disponible car le médecin souhaitait partir.

En 1979 je prends la place et la seule chose que je connaissais à Crossey c'était le restaurant, « Chez Mimi ».

Qu'est ce qui a fait votre motivation, votre implication et la volonté de rester sur Crossey ?

L'accueil.

L'ambiance du village me plaisait.

La médecine semi-rurale permettait de m'investir davantage et de faire des actes techniques plus souvent.

Par le biais des associations : Trésorier de l'AS Crossey pendant 12 ans, c'est également une façon de s'intégrer.

J'étais médecin du sport et dans ce cadre je recevais dans la salle des fêtes une centaine de jeunes pour les visites médicales.

Parlez-nous de votre implication comme bénévole chez les pompiers.

J'ai été sollicité très vite par le capitaine de l'époque pour les urgences vitales et les accidents sur la voie publique. Je n'étais pas assez disponible au départ. Puis j'ai accepté de m'investir davantage, étant formé pour les urgences médicale; c'est quelque chose qui me plaisait.

Avec la départementalisation des services de secours plusieurs petits centres étaient menacés cela m'a incité à rentrer chez les pompiers en 1992 (formation à l'école d'officier pendant 3 semaines à côté de Marseille). Je suis aujourd'hui médecin capitaine ; j'ai développé depuis ma retraite de médecin libéral la formation des sapeurs-pompiers et les visites médicales d'aptitudes à Moirans.

Les échos de Crossey - P 6



Parlez-nous de votre métier et de son évolution ?

Très grande évolution du secteur médical sur Crossey.

J'étais seul dans mon cabinet pendant 13 ans mais vu l'ampleur du travail, j'ai demandé à ma remplaçante d'accepter une association en 1992. Je voulais travailler en groupe et nous avons créé un centre médical qui est devenu Médecure avec Kiné, infirmière et orthophoniste.

Vu l'ampleur de la patientèle et le nombre de soignants grandissant (2 médecins, 3 kinés et 3 infirmières), d'un commun accord entre les médecins, le dentiste, les infirmiers, les kinés, et l'orthophoniste nous avons créé un centre médical en 2011 : « les Platanes ». Nous étions 13 investisseurs et actuellement plus de 25 à travailler pour le bassin de vie soit environ 6000 habitants, cela m'a re-boosté.



Donnez envie aux étudiants de faire ce métier.

La médecine générale n'est pas un métier facile, quoi qu'il arrive, c'est le médecin généraliste d'abord. Il faut beaucoup de connaissances, connaître toutes les pathologies, se former toute sa carrière pour suivre l'évolution des techniques médicales. A l'époque la médecine était beaucoup plus clinique ; il n'y avait ni scanner, ni IRM ni échographie. Mais c'était un métier très riche.

Aujourd'hui, il y a une pénurie de médecins. Elle ne vient pas du manque d'intérêt pour cette profession mais de la sélection en fin de 1ère année. Par exemple à la fac de Grenoble il y a environ 1100 inscrits pour 180 places !!!

Il faut augmenter le numérus clausus, car il manque vraiment de médecins, mais il ne faut pas oublier qu'être médecin, c'est avant tout un engagement.

Que souhaitiez-vous faire qui vous tenait à cœur et que vous n'avez pas pu réaliser durant votre carrière ?

J'ai eu la chance de faire le métier que j'ai choisi.

C'est le plus beau métier du monde avec des patients qui nous font confiance. Je me suis toujours efforcé d'avoir une relation patient-médecin même s'il y avait toujours la contrainte du temps. 60 heures de travail par semaine sans compter les gardes, les weekends et la nuit. Un métier très lourd pour la famille des contraintes familiales énormes mais c'est un métier que j'ai adoré. C'est vraiment une passion de prendre en charge la santé des gens qui vous font confiance. En prenant un poste semi rural, je me devais d'assurer ce service médical et de me rendre disponible pour mes patients.

Et après ...

Le 1^{er} Janvier 2018 : arrêt de ma carrière de médecin généraliste

Ce fut un grand bouleversement dans ma vie, le métier me manque, mais je vis actuellement sans stress et sans surmenage; je profite de ma famille. J'ai été gâté par mon métier, je ne me plains pas.

Mon départ a été conditionné par une succession sinon je ne serais pas parti. J'ai préparé ma succession pendant 5 ans.

Aujourd'hui toute ma patientèle est prise en charge et c'est ce que je voulais en particulier pour les personnes âgées.

Le fait de travailler avec des jeunes au centre médical m'a permis une fin de carrière agréable $\frac{3}{4}$ temps puis $\frac{1}{2}$ temps.

Je suis toujours sportif et je m'investis d'avantage chez les pompiers.

Sans oublier mon épouse qui s'est beaucoup investie dans le cabinet. Elle a été ma secrétaire médicale pendant toute ma carrière, pour les rendez-vous et la comptabilité ; cela m'a permis de ne faire que de la médecine.

Conclusion

Les points forts de ce métier sont :

- La relation patient-médecin (souvent en retard pour les rendez-vous des consultations afin de négliger personne).
- La notion du service médical et ce contact avec la patientèle qui me manque aujourd'hui.
- Le travail en groupe.
- Le centre médical reste un autre point fort.
- Le maintien du centre de secours à Crossey, une fierté.

La mairie vous remercie pour votre implication durant toute votre carrière réalisée dans notre commune avec une connaissance parfaite du territoire et une implication très forte dans votre métier et ainsi que dans les associations.

Nous vous souhaitons une bonne retraite. Apprenez à profiter de tous ce que vous n'avez pas eu le temps de faire durant votre carrière.



Sport, convivialité, effort, détente...

Si ces mots résonnent en vous comme un appel, un besoin ou une toute petite envie, alors il est temps de venir nous rejoindre au sein de notre club : **Dynamique Gym**.



Vous pourrez profiter librement tout au long de l'année de nombreuses heures de gym variées, étalées sur la semaine, pour une cotisation unique et modérée.

Zumba, renforcement musculaire, fit-work, pilates ... permettent à chacun de trouver la formule et le rythme d'activité qui lui convient.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 7 septembre**, lors du forum des associations à la mairie, pour répondre à vos questions et vous inscrire. Pour tout renseignement contacter Colette, la présidente : **cocoperrin56@gmail.com**.

Les cours débuteront le 10/09/2018.

AS Crossey

REJOINS L'AS CROSSEY



Un club familial et Fairplay
au plus près des enfants
et des valeurs du sport
collectif



**U6.U7.U8.U9.U10.
U11.U13.U15.U17.Vétérans**

Renseignements : as.crossey@gmail.com ou 06 35 23 17 00



L'AS Crossey redémarre sa saison en septembre avec toutes ses catégories de jeunes au complet de U6 à U17.

Une équipe de 16 éducateurs sont au service des enfants pour les séances d'entraînement et les matchs.

Fort de ses 80 ans d'existence l'ASC met plus que jamais en avant ses valeurs de Fair-Play et de sport collectif.

Plus d'informations à : **as.crossey@gmail.com**
ou au **forum des associations**

Les échos de Crossey - **P 8**

RAM L'ENVOL

Vous êtes parent d'un jeune enfant et vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Vous êtes assistante maternelle, garde à domicile, ou vous envisagez de le devenir, et vous vous apprêtez à signer un contrat avec une famille ?

Le RAM l'Envol est ouvert à tous les habitants des communes de Coublevie, La Buisse, Saint Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin et propose un service en direction des parents, et des professionnels ou futurs professionnels de la petite enfance. Il se fonde sur les principes de neutralité, de confidentialité, de libre participation et de gratuité.

Deux animatrices, éducatrices de jeunes enfants, sont présentes pour vous accueillir et vous accompagner au mieux dans vos démarches et questionnements.

Pour nous contacter : **04 76 07 86 92** ou **ramlenvol@orange.fr**

Trouvez plus d'informations sur le site internet de l'Envol : **http://www.ramlenvol.org/**



UNE ANNÉE QUI SE TERMINE AU RAM L'ENVOL

Que le temps passe vite : les enfants ont grandi, certains vont aller à l'école dès la rentrée et vivre de nouvelles aventures.

Mais avant cela, il y aura des vacances bien méritées pour tout le monde !

Les assistants maternels aussi ont bien mérité de se reposer car leurs journées peuvent être très longues, entre les premiers enfants arrivés le matin et les derniers partis le soir, les journées font souvent plus de 10 heures, et elles sont bien remplies !

D'ailleurs, pour les assistants maternels, la durée conventionnelle de l'accueil est de 45 heures par semaine !!! 10 heures de plus que la plupart des salariés.

Quant au salaire minimum, il est à 2.15€ net au lieu de 7.83€ pour les autres salariés.

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres que le RAM l'Envol souhaite les accompagner au mieux, mais aussi faciliter les liens avec les familles tout en donnant des informations nécessaires à la vie des contrats signés entre professionnels et employeurs.

Nous le rappelons : le service du RAM est entièrement gratuit aux assistants maternels et aux familles du territoire.

Sur ces bonnes paroles, nous vous souhaitons de belles vacances d'été.

Nous allons de ce pas fêter le début des vacances avec les enfants et les assistants maternels autour d'un pique-nique que nous espérons ensoleillé.

Mais vous pouvez toujours nous contacter au 04 76 07 86 92 pour obtenir des renseignements, rechercher un mode d'accueil, prendre rendez-vous.... Les temps collectifs s'arrêtent pour l'été mais le service fonctionne en-dehors d'une courte période de fermeture du 28 juillet au 19 Aout.

Bonnes vacances !

Tennis de table

UNE FIN DE SAISON AU SOMMET !

MALICHANH Bonneterre sur tous les fronts !

Les pongistes ont terminé une saison bien remplie... 3 équipes ont été en lice pour la montée à l'échelon supérieur : une D1 a échoué au barrage, un autre pour le titre départemental mais la montée est là ! On aura l'an prochain, outre la une qui s'est maintenue en 3^{ème} division régionale, 2 équipes en prérégionale !

Une équipe de 3^{ème} division a remporté son barrage d'accès en 2^{ème} division ; les jeunes qui composent ces équipes peuvent être fiers de leurs entraîneurs et de la progression d'ensemble des joueurs formés au club !

En individuels, beaucoup de satisfactions : au championnat régional de Pierrelatte, 4 jeunes étaient qualifiés (L. MONTIGON, junior/ L. DELEUZIERE, cadet, Z. BONNETERRE, minime et enfin MALICHANH BONNETERRE, notre jeune et brillante joueuse !)



« MALI » a gagné tous ses matchs en 3 sets et ne s'est finalement inclinée qu'en finale au terme de 4 sets très disputés, face à une annécienne plus expérimentée ; elle est donc **vice-championne** AUVERGNE Rhone-Alpes EN BENJAMINES, titre qui vient s'ajouter aux victoires en TOP détection départemental acquis ces dernières semaines; elle a participé au championnat de FRANCE à ST NAZAIRE où elle a joué à un niveau jamais atteint (1^{ère} division!) : associée à une jeune Rennaise, en double, elle s'arrête en 1/8^{ème} de finale contre les N°3 et 5 nationales. En simple, au bout de 5 sets elle s'incline au barrage d'accès au 1/16^{ème} de finale; un bien beau parcours qui confirme sa belle progression !

Elle aura eu une fin de saison très chargée car elle est sélectionnée en Benjamine pour les Mini inter ligues de Ceyrat (63), où elle termine sur le podium (3^{ème}) et aussi pour les inters ligues à ISTRES et enfin pour un stage de détection « national » à FONTAINE 71 !! MALI **est en route vers le haut niveau !** Tous nos vœux l'accompagnent ; que tous ceux qui s'occupent d'elle soient remerciés (ALAIN et les autres) pour l'avoir si bien préparée !

Une perle qu'il va falloir « bichonner » et entraîner dur comme cette année...

DIMANCHE 10 JUIN Nathan REVERDY, adhérent depuis quelques mois a remporté la 1^{ère} place des CM2 AU PREMIER PAS PONGISTE départemental : bravo !

INFO CLUB

LE 16 JUIN, POUR LES 50 ANS DU CLUB, on renouvelle le bureau: A. PERRIN, président depuis 1968, laisse sa place à une doublette L. GEORGY, nouveau président assisté d'Hervé Mathieu, vice-président quant au poste de secrétariat, J. M. Berger sera remplacé par L. FULBERT.

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2018/19/

DES FORMULAIRES seront à la disposition de tous dans le hall de la mairie dès le 25 juin, au forum des associations, sur le site du club ou sur demande /

ADRESSER UN MAIL à Lionel GEORGY (lionel.georgy@neuf.fr)

ou au secrétaire Laurent FULBERT (famille.fulbert1@gmail.com)

Un président comblé :

Armand PERRIN

C'est l'été de la MPT !

Ben voilà c'est fini oui mais quel final en apothéose ! Une biennale à Voiron, un spectacle de folie et un apéro concert déconcertant ! Chaque année, on pense que vous ne pourrez pas faire mieux mais chaque année vous nous surprenez, vous nous épatez, vous nous faites décoller !

Vous c'est qui et bien c'est vous tous nos danseurs, nos chanteurs, nos musiciens toujours prêts à répondre à tous les défis ! Vous aussi nos professeurs de danse, de chant, de musique qui innovez et prenez plaisir à faire sortir le meilleur de chacun de vos élèves. Vous qui tout au long de l'année leur donnez confiance en eux, alors merci pour eux !

La MPT c'est aussi vous nos intervenants yoga, tricot, poterie, loisirs créatifs, peinture et badminton qui faites vivre chaque jour par vos cours, vos animations et votre enthousiasme les activités de la MPT !

Vous c'est aussi vous les bénévoles qui comme chaque année donnez la patte ! On veut que vous sachiez qu'il n'y a pas de petit coup de patte, il y a juste le coup de patte en plus qui fait la différence, merci !

Et puis bien sur vous, c'est bien évidemment aussi notre Olivier du Perroquet ! Merci pour ton accueil, ton sourire, ce lieu de vie et d'échange que tu fais vivre tout au long de l'année. Quelle magnifique soirée encore chez toi !

On se retrouve donc bien vite en septembre pour la deuxième phase des inscriptions au forum des associations le vendredi 07-09-2018, pour le début des cours la semaine du 24 septembre et sur notre site pour suivre vos aventures !

Merci à tous pour votre implication et on se retrouve l'an prochain pour aller toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus MPT !



Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : **09 74 50 85 85** / info@gds38.asso.fr

FREDON 38 : **04 74 86 40 68** / catherine.prave@fredon38.fr

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

NID PRIMAIRE

**Endroit abrité
(ruche vide, trou de mur, bord de toit...)**

Début printemps



Orifice basal

**Petite taille
(taille d'un melon au maximum)**

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Début d'été

**Cime des arbres,
à proximité du
nid primaire**



**Orifice de sortie
petit et latéral**

Sphérique à piriforme

**Grande taille (jusqu'à 80cm
de diamètre et 1m de haut)**

Le Collectif DEMAIN

COMMISSION ENERGIES

Le collectif Demain lance un projet d'animation autour des économies d'énergie au Repaire de St Aupre en collaboration avec BUXIA- Energies et Enercoop .

Les travaux de l'installation des centrales photovoltaïques de l'école maternelle et de l'ancienne poste de St Etienne de Crossey sont programmés pour les vacances d'été.

Contacts :

Philippe MORAND - **07 77 77 60 40**
philippemorand38@gmail.com

Pierre VIAL - **06 15 12 25 04**
pierrealexvial@gmail.com

COMMISSION SOLIDARITES

Vous connaissez « La Main tendue » ?

C'est quoi ?

C'est une initiative citoyenne solidaire née du Collectif Citoyens Solidaires pour Demain !

L'objectif ?

Aider des habitants qui en ont besoin
(Personnes âgées, handicapées, fragilisées...)

Pour qui ?

Toute personne habitant Crossey.

Comment ?

Ce sont 8 bénévoles du village qui sont disponibles pour rendre des services : aller au marché, faire quelques courses, accompagner à un Rdv médical, aider dans une démarche administrative...

Qui contacter ?

Françoise Mollier au **06 75 40 59 55**

Inès Beyney au **06 10 52 29 16**

Ghislaine Peylin du CCAS : **04 76 06 00 11**



LES « GRATIFERIA » REVIENNENT SUR CROSSEY



Ce **Marché gratuit** aura lieu sur la **Place du Puit Partagé**

Le samedi 6 octobre 2018 !

Venez avec vos petits objets (en bon état bien-sûr!) : livres, bijoux, vêtements, vaisselle, jouets, disques... que vous aimeriez donner et repartez avec ce que vous voudrez !

Tout ça autour d'un petit café ou thé convivial et dans la bonne humeur !

Pour plus de renseignements :
ines.beyney0641@orange.fr

(Collectif Citoyens Solidaires pour Demain)



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle
04 76 06 06 76

École élémentaire
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 12h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction.les.zebulons@live.fr

Relais Assistants Maternels

04 76 07 86 92
ramilenvol@orange.fr

Gymnase

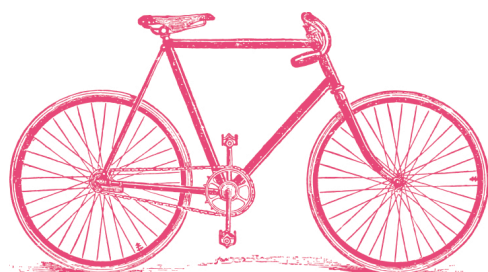
04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31
association@aej-crossey.fr

Pays Voironnais

Services à la personne : 04 76 32 74 30
Collecte des déchets : 04 76 66 18 15
Services des eaux : 04 76 67 60 10
Service assainissement : 04 76 93 17 05
Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins 04 76 06 02 13

Kinésithérapeute 04 76 55 33 27

Dentiste 04 76 55 37 39

Cabinet Infirmier : La permanence infirmière assurée au cabinet de 8h30 à 9h, sera fermée **du lundi 2 juillet 2018 au dimanche 2 septembre 2018**.

Pendant cette période, les soins seront assurés à domicile après prise de contact par téléphone au : **06 86 27 79 69**.

Réouverture du cabinet le lundi 3 septembre 2018 aux horaires habituels (8h30-9h).

Orthophoniste 04 76 06 03 20

Podologue 06 61 23 23 32

Ostéopathe 06 75 79 51 45

Gendarmerie

VOIRON **Vendredi** : 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17
Site de pré-plainte
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

MOIRANS **Lundi au samedi** :
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 35 30 17

RENAGE **Lundi au samedi** :
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 65 30 17

Police Municipale

Lundi au vendredi :
08h-12h et 14h-17h - 09 67 24 23 55
p.municipale@coublevie.fr

Messes

Voir le site de la paroisse :
ndvouise.paroisse.net
ou par téléphone au 04 76 05 12 66.

MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

Horaires d'été du marché : de 16h à 19h
(devant la mairie) de 13h30 à 19h : fruits & légumes, viandes, pizzas, pain, œufs, confiture, produits laitiers, pâtisseries orientales, couscous et marchands occasionnels.

Juillet

Jeudi 5
Conseil municipale 19h

Août

Septembre

Lundi 3

Rentrée scolaire

Vendredi 7

Forum des associations, 18h - 21h,
salle des fêtes

Lundi 10

Jeu des 1 000€ de France Inter,
18h30 - 21h, salle des fêtes

Samedi 15

Théâtre Les Pommes Dauphines
« L'Inscription »

Vendredi 21

Inauguration de la saison
culturelle, à partir de 20h30

Infos pratiques



MAIRIE

Horaires Secrétariat

Fermée les samedis du 14 juillet au 18 août inclus.

Lundi, mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, samedi : 9h à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél : 04 76 06 00 11

Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

URBANISME

Le service urbanisme sera fermé du lundi 7 mai au vendredi 11 mai.

Mardi : 14h à 16h30

Jeudi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
urbanisme@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous vous informons des horaires de la bibliothèque cet été :

Du lundi 9 juillet au samedi 25 août inclus :

Lundi : 18h à 20h

Mercredi : 17h à 19h

Jeudi : 15h à 17h

Samedi : Fermé

Tél : 04 76 06 00 96

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

La bibliothèque sera fermée du 13 au 25 août inclus.

Nous vous rappelons qu'en dehors des horaires d'ouverture vous pouvez effectuer vos retours dans la boîte extérieure ou dans les autres bibliothèques du réseau Bibliothèques en Pays Voironnais (biblio-paysvoironnais.fr).

L'équipe de la bibliothèque de St Etienne de Crossey vous souhaite un bel été.

MÉDECINS DE GARDE : 0 810 15 33 33

PHARMACIE DE GARDE :

04 76 06 02 09 (répondeur de la pharmacie de St Etienne de Crossey)

Déchèteries ETE (du 2 mai au 31 octobre)

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, et vendredi de 13h30- 18h30

Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30- 18h30

Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi de 13h30- 18h30

Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Pour plus d'infos sur le contrôle d'accès en cours de mise en place à Saint Nicolas de Macherin :

Sandra.bonnin@paysvoironnais.com

Sandra Bonnin 04 76 93 17 71

Permanences

Architecte conseil

M. Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :

04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :

04 57 56 11 42

Maison de Territoire de Voironnais-Chartreuse

33 avenue François Mitterrand
38500 Voiron

04 57 56 11 30

ADPAH

40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron Cedex

04 76 32 74 30

Poste Du lundi 23 juillet au 1^{er} septembre 2018

Fermée le lundi

Mardi : 8h45 à 12h

Mercredi : 8h45 à 12h

Jeudi : 8h45 à 11h45

Vendredi : 8h45 à 12h

Samedi : 8h30 à 12h

Levée du courrier :

15h, **04 76 06 05 09**

